

VIGILANCE METEOROLOGIQUE

La Préfecture des Côtes d'Armor vous informe que Météo France a placé le département en vigilance ORANGE pour un risque de vent et de pluie-inondation du jeudi 1^{er} octobre 2020, 23h00 au vendredi 2 octobre 2020, 7h00.

Qualification de l'événement et évolution prévue

Forte tempête se produisant après une longue période de calme et associée à de forts cumuls de pluie.

Situation actuelle :

Le vent souffle faiblement à modérément et quelques averses se produisent.

Evolution prévue :

Une dépression nommée "Alex" pénétrera sur la Bretagne dans la nuit de jeudi à vendredi, générant des vents tempétueux. La perturbation associée à cette dépression apportera des pluies soutenues.

Les rafales deviendront rapidement violentes et s'étendront ensuite dans les terres. Le département des Côtes-d'Armor sera concerné principalement sur sa partie Est. Les valeurs de rafales prévues sont de 100 à 120 km/h dans les terres et de 120 à 140 km/h le long des côtes, localement un peu plus sur les caps exposés.

De fortes pluies concerneront d'abord le Finistère puis elles s'étendront aux Côtes-d'Armor. Sur une période de 24 heures allant de jeudi soir à vendredi soir on attend des cumuls de 40 à 60 mm et jusqu'à localement 80 mm (1 mm = 1 L / m²).

Conséquences possibles

Vent

- * Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- * Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- * Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- * La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Pluie-Inondation

- * De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- * Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- * Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- * Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- * Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- * Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils pour les collectivités:

- * Informer les populations concernées
- * Protéger les biens avec le concours des services techniques en relevant le mobilier et l'électroménager exposés et réalisés des batardeaux avec des sacs de sables en protection des habitations
- * Fermer les routes inondées et préparer la fermeture des routes susceptibles de l'être
- * S'assurer du bon entretien des caniveaux pour permettre l'évacuation des eaux pluviales

Conseils de Comportement pour tous

Vent

- * Se tenir éloigné des arbres et des cours d'eau.
- * S'abriter dans un bâtiment en dur.
- * Se tenir informé et éviter les déplacements.
- * Protéger les biens exposés au vent
- * Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- * Ne pas intervenir sur les toits
- * Installer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison
- * Vérifier ou démonter les chapiteaux, tentes ou structures pour l'organisation de manifestation ou rassemblement.

Pluie-Inondation

- * S'éloigner des cours d'eau et des points bas, rejoindre un point haut où s'abriter à l'étage
- * Ne pas s'engager sur une route immergée ou un pont immergé, même partiellement
- * Se tenir informé, surveiller la montée des eaux et éviter les déplacements
- * Ranger vos produits chimiques en hauteur et dans un placard fermé à clé et fixé au mur
- * Ne pas descendre dans les sous-sols
- * Protéger les biens qui peuvent être inondés et localiser son kit d'urgence